



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES
PUBLICS

EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 8 février 2016
N°637/1187

Michel SAPIN et Emmanuel MACRON annoncent l'entrée en vigueur des accords entre Bouygues et l'Etat sur Alstom

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, annoncent l'entrée en vigueur des accords avec Bouygues SA, qui permettent à l'État d'exercer des droits de vote à hauteur de 20% du capital d'Alstom.

L'entrée en vigueur des accords, dont le principe avait été négocié en juin 2014, était conditionnée à la finalisation complète de la transaction entre Alstom et General Electric et de l'offre publique de rachat d'actions d'Alstom. L'exercice des droits de vote s'opère à travers un prêt de titres d'une durée d'environ 20 mois qui donne à l'État une position d'actionnaire de référence.

L'État disposera d'une série d'options d'achat, lui permettant d'acquérir, s'il le souhaite, les titres actuellement prêtés par Bouygues.

En parallèle, l'État disposera de droits de gouvernance et d'une représentation au conseil d'administration d'Alstom. Cette représentation, déjà effective depuis la dernière assemblée générale du groupe tenue en décembre dernier, sera portée à deux administrateurs dans les prochains mois.

La mise en œuvre de l'accord conclu avec Bouygues permettra à l'État d'accompagner Alstom dans la conduite de son projet stratégique, à présent recentré sur l'activité de transport ferroviaire, tout en disposant de la souplesse nécessaire pour optimiser ses intérêts patrimoniaux.

Contacts presse :

Cabinet de Michel SAPIN : 01 53 18 41 13

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

Agence des participations de l'État : 01 44 87 70 42